



RÉCAPITULATIF DES AIDES AU SPORT



SAISON 26/27

ASPTT ROUEN
CLUB OMNISPORTS
cultivons vos envies



Pass'Sport



Un dispositif de l'Etat

POUR QUI :

- Les enfants de **6 à 17 ans** (nés entre le 01/01/2009 et le 31.12.2020) pour les foyers dont le quotient familial est inférieur ou égal à 699.
- Les **étudiants boursiers jusqu'à 28 ans**.
- Les personnes bénéficiant de l'**AAEH entre 6 et 20 ans** (nés entre le 01.01.2007 et le 31.12.2020)
- Les jeunes bénéficiant de l'**AAH entre 16 et 30 ans** (nés entre le 01.01.1996 et le 31.12.2010)



UTILISATION :

L'attribution est automatique (réception d'un mail). Lors de l'inscription, il suffit de **nous transmettre le code reçu par mail** pour obtenir la réduction de 50€, utilisable dès septembre et jusqu'au **31.12.2026**.

AVANTAGE :

Une aide financière de **50 €** pour financer tout ou une partie d'une inscription sportive



Atouts Normandie

Un dispositif de la Région Normandie

POUR QUI :

Tous les jeunes âgés de **15 à 25 ans résidant** ou en formation **dans la région Normandie** ayant adhéré au volet Loisirs.

AVANTAGE :

30€ pour la pratique sportive ou artistique. Il existe d'autres avantages liés au cinéma ou aux spectacles.

UTILISATION :

Créer un compte sur le site web : atouts.normandie.fr **et adhérer au volet Loisirs** (10€).
Récupérer le **QR code** et le présenter au club lors de l'inscription.
Utilisable toute l'année scolaire.

POUR QUI :

Pour les jeunes âgés de **6 à 18 ans** (né entre le 01.01.2008 et le 31.12.2020) résidant à Rouen et dont le **quotient familial** ne dépasse pas les **600€**.

AVANTAGE :

Une aide financière allant jusqu'à **170€ dans la limite des places disponibles**.

En échange, le jeune s'engage à être assidu(e) dans sa pratique (+ effectuer une action citoyenne obligatoire pour les plus de 11 ans).



Un dispositif de la
Ville de Rouen

UTILISATION :

Prendre **RDV avec l'équipe de Rouen Loisirs Jeunes** (informations et inscriptions: <https://rouen.fr/fr/loisirs-jeunes>).

Il faudra fournir une attestation de quotient CAF et une attestation d'inscription avec le tarif de l'activité.

Pass Jeunes 76



Un dispositif du département de Seine-Maritime

POUR QUI :

Les jeunes nés entre le **16.09.2011** et le **31.12.2020** dont la famille est **bénéficiaire de l'ARS**.

Attention, les demandes pour les enfants en situation de handicap doivent désormais passer exclusivement par le HandiPass Sport 76!

UTILISATION :

Formuler la demande directement sur le portail du site internet du Département.
Fournir au club l'attestation ARS CAF où apparait le nom des enfants.

La saisie doit être effectuée entre le 01.10.2026 et le 31.12.2026.

AVANTAGE :

Prise en charge du montant de l'inscription **jusqu'à 50%** sur des associations sportives et culturelles (*possibilités de cumuler les deux*). Le montant de l'aide ne peut excéder **30€** pour la **1ère inscription** et **20€ pour la seconde** (*qui doit être culturelle si la 1ère est sportive*) soit une aide maximale de 50€ par an et par enfant.

HandiPass'Sport 76



Un dispositif du département de Seine-Maritime

POUR QUI :

Les personnes de tout âge en situation de handicap résidant en Seine-Maritime.

UTILISATION :

Effectuer la demande en ligne ou transmettre au club les justificatifs (carte d'invalidité, justificatif d'aide AEEH, AAH, pension d'invalidité).

Saisie des demandes du 01.10.2026 au 30.04.2027

AVANTAGE :

L'aide permet d'alléger le coût de l'inscription annuelle avec une prise en charge à 50% de l'adhésion plafonnée à 60€.



Pass'sport santé 76

Un dispositif du département de Seine-Maritime

POUR QUI :

Les personnes souffrant de **maladie chronique** ayant **plus de 16 ans** résidant en Seine-Maritime. La personne doit être inscrite dans le processus **Pass'sport santé 76** de l'IRMS2 ou de **Vital Action**.

Un certificat médical ne suffit pas!

AVANTAGE :

Prise en charge de 50% du coût de l'adhésion à une structure sportive dans la **limite de 60€**

UTILISATION :

Être identifié auprès de l'Institut Régional de la Médecine du Sport et de la Santé ou Vital Action qui transmet une **attestation**.

S'inscrire dans la structure sportive de votre choix.

Se rendre sur le service en ligne pour enregistrer votre demande de subvention. La demande doit être formulée entre le **1er octobre 2026 et le 30 avril 2027**.

Autres

Nous acceptons les règlements en chèques-vacances ANCV, y compris dématérialisés (Chèques vacances Connect).

Nous acceptons les règlements en chèques Up Sport&Loisirs

Mutuelles prenant en charge l'Activité Physique Adaptée (APA)

Egalement appelées "Sport Santé", les "APA" recouvrent l'ensemble des activités physiques et sportives adaptées aux capacités des individus atteints de maladie chronique ou de handicap.

CNM Prévoyance Santé: Dans le cadre du sport sur ordonnance, la CNM prévoit un remboursement de l'APA des patients à hauteur de 200€ par an selon leur revenu.

SwissLife: Prise en charge concernant le sport prescrit aux patients atteints d'une ALD. Cette prise en charge s'élève à 50% du bilan physique de l'assuré qui pourra par la suite bénéficier de 3 programmes sportifs.

La Maif: La Maif s'engage à rembourser jusqu'à 500€ par an et par personne les séances de sports prescrites aux patients atteints d'une ALD.

Ociane Matmut: Prise en charge dans sa gamme Ociane Santé Evolution. La mutuelle rembourse jusqu'à 400€ (selon le niveau de la garantie choisi).

Harmonie Mutuelle: Prise en charge de 60€ à 240€ par an pour des séances d'APA à destination de ses bénéficiaires en ALD.

MAAF (Via la Mutuelle des Sportifs): Acti'forme est partenaire MAIF: 500€ sur 2 ans pour les personnes en ALD + Tests initiaux et finaux + suivi téléphonique.

AXA: Prise en charge de 200€ par an pour des séances d'APA pour les personnes en ALD.

Allianz: Prise en charge à hauteur de 500€.

**Il ne vous reste plus qu'à vous
inscrire dans l'une de nos sections !**



Pour plus d'informations :

Siège social, 35 Rue du Pré de la Bataille,
76035 ROUEN CEDEX

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00.

E-mail: **rouen@asptt.com**

Téléphone: **02.35.12.65.40**

Site web: **rouen.asptt.com**

ASPTT ROUEN

CLUB OMNISPORTS
cultivons vos envies